2007-03719/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

APPEL AUX ARTISTES PROFESSIONNELS DES ARTS VISUELS ET DES MÉTIERS D'ART

Montréal, le 7 janvier 2003 – Le ministère de la Culture et des Communications invite les artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art de toutes les régions du Québec à déposer leur dossier **au plus tard le 15 janvier 2003** (le cachet de la poste en faisant foi) au Service de l'intégration des arts à l'architecture en vue de leur inscription au fichier.

Le fichier constitue la base du processus de sélection des artistes professionnels en vue de la réalisation d'œuvres d'art actuel à caractère public dans le cadre de l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics. Les disciplines admises sont la sculpture, les installations, la peinture, la photographie/holographie, les oeuvres sur papier, le verre et le vitrail, les métiers d'art et les nouvelles technologies.

En réservant une partie du budget de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site public (environ 1 %) à la réalisation d'œuvres d'art conçues spécifiquement pour ce lieu, la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement permet notamment d'augmenter la diffusion des œuvres des artistes québécois et de mieux faire connaître l'art actuel, ses diverses tendances et formes d'expression. La population peut ainsi avoir accès à des oeuvres d'art actuel dans toutes les régions du Québec et dans des lieux qui ne sont pas habituellement réservés à l'exposition d'oeuvres d'art.

Les artistes qui souhaitent réaliser une œuvre d'intégration doivent s'inscrire au fichier, dans la région où ils ont leur résidence principale ou leur atelier, et avoir une pratique artistique dans cette région. Le dossier comprenant le formulaire d'inscription et des diapositives doit être envoyé au Service de l'intégration des arts à l'architecture, Ministère de la Culture et des Communications, 225, Grande Allée Est, Bloc C, rez-de-chaussée, Québec (Québec) G1R 5G5.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent communiquer avec le ministère à Québec au (418) 380-2323, poste 7067, ou à Montréal au (514) 873-8284, par courriel à l'adresse suivante : marielle.carbonneau@mcc.gouv.qc.ca, ou consulter le site Web :

www.mcc.gouv.qc.ca/artslett/iaaenvir.htm

Source :

Maryse Riel

Direction des communications

Ministère de la Culture et des Communications

Tél. : 514 873-4868

Renseignements :

Marielle Carbonneau

Service de l'intégration des arts à l'architecture

Ministère de la Culture et des Communications

Tél. : 418 380-2323, poste 7067

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007